

O.F. 6 novembre 1948

S A I N T - J U S T

LE BEURRE ÉTAIT SOUS UN MATELAS

Jeudi, les gendarmes étaient avisés qu'un stock de beurre clandestin se trouvait chez M, Georges Boscherel, un des fils de M. Alphonse Boscherel, commerçant au bourg de Saint-Just.

Les gendarmes se présentèrent donc chez M. Boscherel et celui-ci naturellement déclara qu'il n'avait rien d'anormal chez lui et les agents de l'autorité obtinrent l'autorisation de perquisitionner dans son appartement.

En certaine circonstance, des bouchers ou charcutiers avaient déjà dissimulé des veaux ou des porcs dans des lits ; ainsi Boscherel avait-il jugé qu'une cinquantaine de kilos de beurre ne pouvaient trouver meilleure cachette que sous le matelas de son lit. C'est en cet endroit que les gendarmes découvrirent le stock clandestin qui était accompagné de quelques pièces de tissu dont le propriétaire ne put présenter facture.

Poursuivant leurs investigations, les agents de l'autorité ne lurent pas peu surpris de constater que Georges Boscherel ne possédait pas moins de 19 pneus de rechange dont plusieurs absolument neufs pour les véhicules de son père, comprenant un tourisme et deux camionnettes.

Forcé de se mettre à table, le jeune homme déclara que le beurre était destiné à un pâtissier d'Angers qu'il approvisionnait régulièrement, bien que n'ayant aucune patente de commerçant !

Georges Boscherel a été conduit vendredi devant M le Procureur de République de Redon. Les agents du Contrôle économique poursuivront l'enquête si bien commencée par les gendarmes.